

Une délégation visite le réseau de chaleur des Vans en Ardèche

KUD15759

À l'initiative de la mission renouvelable portée par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère, une délégation d'élus et d'agents communaux de La Canourgue s'est rendue aux Vans, en Ardèche, afin de découvrir les installations du réseau de chaleur mis en place par cette commune. Après un accueil par les élus et agents municipaux, le Syndicat d'énergie de l'Ardèche (maître d'ouvrage délégué) et Alph JM, maître d'œuvre, ont présenté les différentes étapes de réalisation de l'installation. S'en est suivie une visite de la chaufferie et du silo par l'ensemble des participants, qui ont également pu assister à une livraison de combustible. Ce réseau de chaleur est alimenté par une chaufferie à bois déchiqueté de 250 kW de puissance. Il alimente huit bâtiments communaux ou intercommunaux (écoles, maison des associations, gymnase, médiathèque...) ainsi que des logements privés pour une surface totale chauffée de près de 6 000 m². Jean-Paul Marifacier, maire des Vans, a souligné l'intérêt environnemental et financier de cette opération, qui permet désormais à la commune de chauffer plusieurs de



Le réseau de chaleur des Vans, en Ardèche, alimente huit bâtiments publics et des logements privés.

ses bâtiments grâce à une énergie renouvelable disponible localement, tout en réduisant ses coûts de fonctionnement. Avec l'appui du SDEE de la Lozère et après une étude de faisabilité favorable, la commune de La Canourgue a validé la mise en place d'un réseau de chaleur pour ses bâtiments situés autour de la place du Pré-Com-

mun, alimenté par une chaufferie au bois-énergie. Cette journée d'échange aux Vans a donc été l'occasion, pour les représentants de la commune de La Canourgue, de visiter une installation similaire à ce qui devrait être fait sur leur territoire, et d'appréhender les modalités techniques d'exploitation d'un tel équipement.

● **RÉUNIONS PUBLIQUES**
La liste "La Canourgue Autrement" tiendra des réunions publiques, à 20 h 30, le lundi 9 mars, à la salle des voûtes de La Capelle ; le mardi 10 mars, à Montjézieu à la salle de la mairie ; le mercredi 11 mars, à Auxillac (salle des fêtes) ; le jeudi 12, à La Canourgue (salle polyvalente).